

Réhabilitation de la résidence universitaire Concordia

La résidence Concordia s'inscrit dans le programme de réhabilitation des résidences anciennes pour étudiants d'ici 2008.

La réhabilitation

Cette résidence située dans le 5^{ème} arrondissement est installée dans un hôtel particulier datant du début du XX^{ème} siècle.

- Le confort : les chambres sont transformées en studios équipés de kitchenette et de sanitaires complets.
- La sécurité : mise aux normes sécurité/incendie et accessibilité handicapés
- La vie collective : salles d'activités culturelles, grande salle de réunion et salles d'étude, à chaque étage, à la disposition des étudiants
- L'accueil des étudiants handicapés : 4 logements adaptés aux normes handicapés ont été créés

- La capacité d'accueil de la résidence universitaire :
 - 70 T1 d'une surface moyenne de 16 m²
 - 14 T1 bis d'une surface moyenne de 25 m²
 - 12 T2 d'une surface moyenne de 32 m²

Les logements et locaux communs sont meublés et équipés par le Crous.
Le loyer (toutes charges comprises) d'un T1 s'élève à 380 € avant déduction de l'ALS.

Les financements

- Le coût de l'opération est de 5 795 815 € financés par :
- Prêt aidé et subventions de l'Etat : 4 083 336 €
 - Région Ile-de-France : 562 479 €
 - Ville de Paris : 1 150 000 €

Les intervenants

- Maître d'ouvrage : Crous de Paris
- Architecte : C3 SARL d'Architecture
- Gestionnaire : Crous de Paris



Création de la résidence universitaire Rollin

La résidence Rollin s'inscrit dans le programme de création de 3 000 nouveaux logements pour étudiants d'ici 2008.

La réalisation

- En plein cœur du quartier latin, la résidence universitaire Rollin est composée de 2 bâtiments anciens datant du XIX^{ème} et d'un bâtiment neuf. La citation latine¹ inscrite sur l'un des bâtiments témoigne du caractère ancien de cette résidence située à l'intérieur d'un parc de pelouses et d'une cour pavée dans le 5^{ème} arrondissement.
- la capacité d'accueil de la résidence universitaire :
 - 36 T1 d'une surface moyenne de 17 à 28 m²
 - 21 T1 bis en mezzanine d'une surface moyenne de 28 à 40 m²
 - un espace collectif, un contrôle d'accès

Les logements et locaux communs sont meublés et équipés par le Crous.
Le loyer moyen (toutes charges comprises) d'un T1 s'élève à 267 € avant déduction de l'APL.

Les financements

Le coût de l'opération est de 3 543 8738 € financés par :

- Prêt aidé et subventions de l'Etat : 2 818 222 €
- Région Ile-de-France : 481 738 €
- Ville de Paris : 243 918 €

Les intervenants

- Maître d'ouvrage : OPAC de Paris
- Architecte : Benoît Carrié
- Gestionnaire : Crous de Paris

¹ « Ante alias dilecta domus qua ruris et urbis incola tranquillius meque deoque fruar », traduction élaborée « Maison entre toutes chérie qui procure à l'habitant de la campagne et de la ville que je suis une jouissance plus sereine de moi-même et de Dieu »



Création de la résidence universitaire Bonaparte

La résidence Bonaparte s'inscrit dans le programme de création de 3 000 nouveaux logements pour étudiants d'ici 2008.

La réalisation

- La résidence universitaire Bonaparte composée de 2 bâtiments anciens rénovés, accessibles par un porche débouchant sur une cour intérieure, jouit d'une situation idéale dans le 6ème arrondissement.

- La capacité d'accueil de la résidence universitaire :
 - 63 T1 d'une surface moyenne 15,5 m²
 - dont 2 logements adaptés pour handicapés

Les logements et locaux communs sont meublés et équipés par le Crous.
Le loyer moyen (toutes charges comprises) d'un T1 s'élève à 293 € avant déduction de l'APL.

Les financements

Le coût de l'opération est de 3 429 259 € financés par :

- Prêt aidé et subventions de l'Etat : 2 100 085 €
- Région Ile-de-France : 384 174 €
- Ville de Paris : 945 000 €

Les intervenants

- Maître d'ouvrage : OPAC de Paris
- Architecte : Atelier Jade et Sami Tabet
- Gestionnaire : Crous de Paris

